



Comité technique EEE Grand Est

Metz - 10/12/2019 – 9h30-13h30

Compte-rendu

Présents (15 personnes dont 1 par skype) : Jean Nicolas BEISEL (ENGEES), Johanna BONASSI (CBNNE Pôle Lorrain), Laurence CLAUDEL (DREAL Grand Est), Claire DELANGE (Région Grand Est), David Demergès (CEN Lorraine), Marie DUVAL (CBNNE Pôle Lorrain), Pierre FAURE (Région Grand Est), Jérôme HOG (CBA), Florent LAMAND (AFB), Pierre-Olivier LAUSECKER (AERM), Victoria MICHEL (CSA), Benoit PLEIS (DREAL Grand Est), Pascale RICHARD (CEN Lorraine), Elise VANNETZEL (FREDON Grand Est), Sylvie VARAY (Fédération CEN).

Excusés : François DELAQUAIZE (MTES), David MONNIER (AFB), Catherine LHOTE (ONCFS).

Rédaction : D. Demergès (notes S. Varray, P. O. Lausecker), relecture par les présents.

Documents annexés : présentations des différents points de l'ordre du jour (ppt).

Ordre du jour :

1. Organisation générale et état d'avancement de l'animation EEEGE en lien avec SREEE – P. Richard
 2. Liste catégorisée des EEE FLORE – J. Bonassi
 3. Liste catégorisée des EEE FAUNE – D. Demergès
 4. Plateforme EEE Grand Est – D. Demergès
 5. Intervention sur les EEE émergentes – P. Richard
 6. Sensibilisation et information – P. Richard avec l'appui de la FREDON GE
 7. Animation de territoires – D. Demergès avec implication du CSA et du CEN CA.
 8. Place des EEE dans la Stratégie Régionale pour la Biodiversité – P. FAURE, Région Grand Est.
-

1. Organisation générale et état d'avancement de l'animation EEEGE.

Dans un premier temps, choix d'une réflexion à 2 personnes ressources, le temps de construire les concepts et les méthodes, avant de recruter une personne qui soit en charge de l'animation : structuration de l'animation entre David et Pascale.

L'enquête réalisée en 2017 par le Cerema a mis en évidence le besoin d'animation à l'échelle régionale. Une animation a été initiée depuis avril 2019.

8 missions identifiées, mises en œuvre avec l'appui de l'ABF et des CBN.

Priorité 1^{er} trimestre 2020 : travail sur les listes catégorisées.

Echanges avec l'UICN sur les ponts à faire entre le Centre de ressources régional et celui national (articulation).

Présentations des missions de la FCEN au niveau national (S. Varray)

Depuis 2007, la FCEN coordonne un réseau d'acteurs sur les EEE du bassin de la Loire : coordination de la stratégie de bassin 2014-2020 dans le cadre du plan Loire grandeur nature, animation du groupe de travail EEE et appui à la structuration et lien avec les coordinations territoriales.

La FCEN sert également d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie nationale EEE : une convention est signée entre le MTES et la FCEN, sur l'équivalent d'un temps plein annuel (Axes 3 et 4 de la SNEEE). La FCEN a notamment pour missions de pousser :

- De favoriser l'émergence d'animateurs dans les régions sur la base du réseau des CEN,
- D'organiser un réseau de sites pour des EEE préoccupantes afin d'y conduire des expérimentations (par Crassule de Helm). Il convient en effet d'étudier les facteurs influençant les résultats des techniques testées.
- D'étudier les possibilités de la lutte biologique notamment sous l'angle de l'acceptabilité,
- De rechercher des modalités de valorisation des déchets de lutte (compostage).

Questions/échanges :

- Chercheurs sur les EEE :
 - o Liens INRA/IRSTEA : Alain Roques-INRA : insectes des milieux forestiers. Aspect lutte biologique, par exemple sur les chenilles processionnaires
 - o Champenoux (54) : recherche sur les pathogènes (notamment champignons). Anticiper cette problématique mais bien distinguer les aspects pathogènes / EEE
 - ⇒ Besoin exprimé à FCEN de faire une synthèse des contacts scientifiques travaillant sur cette frontière EEE parasito/sanitaire et impact écologique.
 - o INRA Bordeaux : équipe qui travaille sur le Frelon asiatique
- Discussion avec les forestiers : ne prennent pas en compte l'impact de l'introduction d'espèces exotiques dans le cadre du renouvellement de massifs forestiers dans un contexte de changement climatique.
- Cultures énergétiques : l'Allemagne a acté et soutient l'introduction de silphie (*Silphium perfoliatum*). Question à prendre en compte dans le comité technique. Besoin d'une expertise indépendante. Aucun suivi de prévu, alors que l'espèce sera implantée dès l'année prochaine en Alsace, mais le Conservatoire Botanique Alsacien a tout de même été mandaté par l'AERM pour étudier la question de l'invasibilité du taxon et rechercher si un protocole de suivi a été mis en place quelque part (notamment en Allemagne). JN Beisel rappelle l'aberration de ces cultures sur le plan de la physique de l'énergie et s'interroge sur le besoin de migrations assistées dans le cadre de l'adaptation au réchauffement climatique.
- ➔ L'AERM souligne le besoin d'anticiper cette question de l'introduction volontaire et de disposer d'une expertise indépendante, qu'il s'agisse d'essences pour la production sylvicole, ou de production d'énergie (méthanisation notamment), pour la silphie :
 - o Nécessité de disposer d'un protocole de suivi, imposé par les financeurs. Qui autorise la mise sur le marché de ces espèces ? Besoin d'un mode opératoire permettant de mettre rapidement en place un protocole, appuyé par l'ANSES.
 - o Besoin d'une mise en cohérence au niveau de la région de la SRB et du SRADDET.

2. Liste catégorisée flore vasculaire (J. Bonassi, CBN Nord Est)

Il n'y a actuellement pas de méthode de hiérarchisation au niveau national. En Grand Est, il a été décidé de se caler sur la méthode du CBN BP, reposant sur les 2 principales méthodes faisant consensus (Weber & Gut et EPPO).

Prise en compte des EEE avérées des territoires limitrophes (France, Allemagne, Belgique, etc.) : ces espèces + celles de la liste d'observation seront soumises au test de Weber et Gut.

Avancement du travail sur la liste : un groupe de travail EEE, piloté par le CBN de Lorraine. Les prochaines étapes :

- Novembre 2019 : définition de la méthode de catégorisation ;
- Janvier 2020 : constitution du catalogue Grand Est (statuts d'indigénats) ;
- Janvier/février 2020 : application de la méthode pour tous les taxons retenus ;
- Mars 2020 : GT de validation de la liste hiérarchisée.

Échanges :

- Quelle prise en compte des 66 EEE préoccupantes au niveau de la méthode ? Intégrées systématiquement + utilisées comme rétrocontrôle de la méthode.
- Sources d'information utilisées : CABI
- Pour les espèces avec peu de documentation, les surveiller voire organiser des actions pour améliorer la connaissance.
- Travail ; qualification, catégorisation et décisions de gestion. Se mettre d'accord sur le fait que la hiérarchisation n'est pas un outil direct de décision de gestion, ce travail sera fait collectivement chaque année.
- Ex. à l'échelle Champagne-Ardenne : 200 taxons qui entraînent dans le catalogue.

3. Liste catégorisée faune (D. Demergès, CEN Lorraine)

Travail réalisé par le CEN Lorraine et AFB. Le groupe faune va être prochainement réuni, afin de présenter différentes méthodes de catégorisation et présenter un premier travail réalisé pour Grand Est (liste des espèces à hiérarchiser).

Il existe plus d'une cinquantaine de méthodes d'évaluation. Rapprochement avec l'UMS PatriNat pour connaître leur méthode simplifiée en cours d'élaboration, dans un souci de complémentarité.

Échanges :

- Faire apparaître les plathelminthes dans une catégorie « autres invertébrés »
- Est-ce que l'on considère les pathogènes associés aux EEE comme des EEE à part entière ? Cela dépend si on retrouve les pathogènes sans leurs hôtes dans le milieu. Exemple de l'ARS qui a demandé une gestion des bulins exotiques en Corse dans le cadre des suivis DCE pour éviter le risque sanitaire sur un pathogène associé à cette espèce.
- Se rapprocher de la SHF pour la liste des amphibiens et reptiles à considérer.

Croiser les 2 projets de listes pour avoir une réflexion commune sur les 2 règnes. Est-ce que l'on fait valider les listes au CSRPN ? Plutôt à éviter compte-tenu de la lourdeur → Se limiter à un avis d'expert sur le résultat final, cela permettrait de les sensibiliser à la thématique.

4. Plateforme EEE Grand Est (D. Demergès, CEN Lorraine)

Premier travail initié sur l'identité visuelle en mai 2019 (validation des logos, polices et déclinaisons visuelles).

Le CCTP de la plateforme a été réalisé en juillet 2019, le prestataire retenu fin juillet. Il était souhaité que la plateforme soit mise en place avant les rencontres avec les acteurs, pour s'en servir de support.

L'objectif de cette plateforme est d'avoir un espace de communication, une vitrine pour assurer la visibilité, mais surtout un outil d'animation pour les acteurs du territoire.

- Fiches acteurs : co-construites avec les acteurs grâce à la base de données constituée par le Cerema dans le cadre de l'enquête.
- Fiches espèces : construites sur la base des données d'espèces, dégradées à la maille 10x10km pour un affichage → Appel à mobilisation des données du CBN, mais aussi AFB, FREDON, ODONAT et le réseau des APN.
- Espace documentaire régional.

La plateforme diffusera prioritairement de l'information régionale, si l'information existe ailleurs, un lien sera indiqué, afin d'éviter les redondances avec le Centre de ressources EEE national. Des liens forts seront entretenus avec l'UICN et l'AFB, qui vont refondre le site du Centre de ressources en 2020.

Échanges :

- **Animation de l'outil :**
 - o Retour sur le site présenté = esthétique et avec des outils intéressants → bien estimer le temps nécessaire à l'alimentation du site. Essayer de faire 2-3 scénarii de la manière dont le faire vivre pour identifier des priorités.
 - o Le temps réel est important pour les espèces émergentes → Nécessite un temps d'animation très important (+ modérateur) + un bon plan de communication
 - o Frein psychologique : on préfère s'adresser à une personne plutôt qu'à un site. Le contact humain est apprécié voire recherché. Intelligence collective : Forum, liste d'échange ?
- **Public cible :** Le grand public n'est pas ciblé par l'outil de saisie → il est bien dédié aux acteurs du territoire impliqué aux EEE.
- **Outils :** prévoir un suivi des interventions locales avec procédure d'intervention (du signalement à procédure d'intervention en passant par vérification terrain) → A incrémenter au fil de l'eau + utile pour les bilans de fin d'année
- **Restitutions :** Utiliser le levier de restitution auprès des financeurs et prévoir des exports cartographiques/indicateurs permettant le relais via les sites institutionnels type AERM, DREAL, Région
- **Outil de signalement :**
 - o Intégrer la catégorisation dès le début de l'outil de signalement, afin de permettre le signalement d'EEE largement répandues, sans les traiter derrière.
 - o Il est possible de saisir des données de manière précise, et qu'elles soient graphiquement rendues de manière dégradée. Le SINP n'est pas encore fonctionnel.
 - o Attention aux signalements concernant la gestion d'espèces à capital sympathie fort pour éviter la gêne des opérations envisagées.
 - o Pose de réelles questions sur qui va saisir : si c'est les acteurs de terrain, cela risque de ne pas être fait (recherche des identifiants) → travail supplémentaire pour le gestionnaire de l'outil.

5. Intervention sur les EE émergentes (P. Richard, CEN Lorraine)

Cas de la Jussie :

Plusieurs signalements reçus et présentations des actions de gestion qui en ont découlé :

- Etang de la Saussaie : CBN -> AFB – CENL → définition de la procédure d'intervention rapide et sécurisation, avec intervention technique par SW environnement ;
- Canal de l'Est : bassin et propagation sur cours d'eau ;
- Un site en 54 et un autre en 55 (bassin du Loison) ;
- Un site sur le Haut-Rhin (ENS 68) : commune de Ferrette, avec EPAGE Largue et VNF Mulhouse

Il reste à mettre en place le suivi dans le temps, afin de repasser pendant au moins 5 ans. Certains signalements ont été remontés dans le cadre des dossiers Loi sur l'eau (aspect multi acteurs).

Autres sollicitations :

- Crassule de Helms, avec le CD55 sur un ENS ;
- Ecrevisses : *Orconectes limosus*, Ecrevisse calicot, Ecrevisse marbrée ;

- Anodonte chinois (*Anodonta woodiana*) a été récemment découverte en Moselle. Un assec de plusieurs années n'est pas suffisant.

Perspectives :

Bancariser les interventions 2019 (et postérieures), organiser les suivis et les procédures d'intervention complémentaires (dont recherche de financements, en définissant les étapes et rôles de chaque acteur. Mettre en place en parallèle, des indicateurs de résultats et d'impacts.

L'AERM souhaite fortement intervenir dans ces cas, avec proposition de financements allant jusqu'à 80%.

Échanges :

- Ingénierie financière : les enveloppes sont à la baisse d'une manière générale. Il peut y avoir des enveloppes exceptionnelles ponctuellement.
- Existe-t-il un appel d'offre pour ce type de sollicitation, à l'échelle nationale ?

6. Sensibilisation et information (P. Richard, CEN Lorraine & E. Vannetzel, FREDON Grand Est)

La prévention est un axe de travail très important, les fonds n'étant pas extensibles, et la prévention étant moins chère que la gestion :

- 18 juin 2019 : présentation de la thématique lors du colloque Végétal, Urbanisme et Eaux pluviales. Cette rencontre a été suivie d'une réunion de travail entre le CEN Lorraine et FREDON Grand Est :
 - o Prise de contact mutuelle, la FREDON Grand Est est un acteur régional au service de la santé des végétaux, de l'environnement et de la santé publique ; son statut d'Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour le domaine végétal lui vaut la délégation de certaines missions d'inspection par le Ministère de l'Agriculture.
 - o Relai de sensibilisation vers le grand public et les acteurs territoriaux (référénts communaux) grâce à des outils existants ou à créer (envisagé pour 2020-2021)
- 16 octobre 2019 : intervention lors des journées des Réserves naturelles Grand Est (DREAL/CENL). Il reste un gros travail à faire auprès des gestionnaires d'espaces naturels. Essayer de développer de manière commune un chapitre sur la prévention et la gestion des EEE ;
- 2020 : participation prévue lors de la journée Natura 2000 pour poursuivre cette démarche de sensibilisation.

Échanges :

- L'intérêt de mutualiser les synergies existantes est soulignée par les participants (exemple du réseau de référents régional ambrosie / berce).
- Nécessité d'identifier les acteurs et de prioriser les actions de prévention/sensibilisation et de catégoriser les acteurs socio-professionnels → FREDON Grand Est demande un état des lieux des possibilités de sensibilisation par ses équipes pour le prochain CoTech.
- Dans le cadre du plan régional d'action ambrosie/Berce du Caucase (ARS), FREDON Grand Est forme des référents locaux/communaux (autour de 200 actuellement) et axe son travail également sur les vecteurs-clés (gestionnaires de linéaires et d'espaces, monde agricole...) → voir s'il serait possible d'élargir leurs compétences.
A noter également le partenariat de FREDON Grand Est avec des jardinerie engagées dans une charte axée sur la sensibilisation au risque que représentent les produits phytos sur la santé et l'environnement.
- La Région peut être un relais vers ses partenaires et son réseau interne, pour diffuser des informations.

- Médiation scientifique : problème dans le message sur l'achat d'EEE dans les jardinerie. A mettre en lien avec un futur travail qui sera réalisé au niveau national sur les listes de substitution.
- Travailler en communication pour lever les blocages sociologiques fort liés à cette thématique par type de public. Envisager le recours à des compétences en communication/vulgarisation scientifique.

7. Animation de territoires (D. Demerges, CEN Lorraine)

Le développement de cet axe était prématuré au cours de la première année (listes catégorisées nécessaires et plateforme régionale indispensable) toutefois à la demande de l'EPAMA, une première intervention a été faite en juillet 2019 auprès des acteurs zones humides du bassin de la Meuse.

Perspectives 2020, avec appui du CEN Champagne-Ardenne et du Conservatoire des sites alsaciens :

- Définition des territoires et de leurs acteurs (plateforme) ;
- Elaboration des principes et outils pour ces animations de territoires (rex et appui de la Fédération des CEN) ;
- En Lorraine, poursuite du travail sur le bassin Meuse ;
- En Champagne-Ardenne, animation menée par le CEN CA sur les parties Amont et Aval du bassin Meuse lorrain ;
- En Alsace, animation menée par le CSA sur un territoire restant à définir.

8. Place des EEE dans la stratégie régionale de la Biodiversité (Région Grand Est)

Depuis la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, les régions doivent se doter d'une Stratégie Régionale pour la Biodiversité. Dans le Grand Est, le travail d'élaboration a été initié, en s'appuyant sur les orientations et les instances en place. Le 6 juin 2019, un séminaire de travail avec les acteurs du Comité Régional de Biodiversité a permis de définir 5 axes et les objectifs prioritaires à l'horizon 2030-2035 pour la Région. Des séminaires territoriaux ont ensuite été organisés afin de partager, compléter et concrétiser le travail avec les acteurs locaux. 1 450 propositions ont ainsi été récoltées.

Les EEE sont intégrées au sein des différentes stratégies existantes :

- Au sein de l'objectif 11 « Maîtriser les pressions sur la biodiversité » de la SNB
- Dans l'axe 2 « Construire une économie sans pollution et à faible impact sur la biodiversité » du PNB ;
- Dans l'axe D « réduire les pressions sur la biodiversité » et le défi 3 « développer une gestion opérationnelle et intégrée des EEE » de la SRB. Une vingtaine de propositions d'actions sur les EEE ont été formulées lors des ateliers territoriaux.

Concernant les prochaines étapes de la SRB, toutes les propositions d'actions obtenues lors des séminaires territoriaux ont été rattachées à des défis de la stratégie régionale pour aboutir à une première version qui sera présentée au comité régional de la biodiversité du 31 janvier 2020.

En parallèle du CRB, lieu d'échange et de partage d'expériences, le collectif régional regroupant l'OFB, les 3 agences de l'eau, la DREAL et la Région Grand Est, assure le suivi des objectifs et des moyens mis à disposition). A cette gouvernance, s'ajoute le CSRPN et les autres acteurs/partenaires du territoire (qui ne font pas parti des autres comités) pour apporter une expertise complémentaire.